COMMUNE DE COURTONNE LA MEURDRAC

Compte rendu sommaire du conseil municipal du 10 juillet 2020

<u>Membres présents</u>: Mesdames et Messieurs ERNAULT Jean-Charles, LECREUX Dorothée, MATAGNE Fanny, PRIGENT Stéphanie, RUAUX Eric, SANSON Didier, SIROT Claire, THEBAULT Nadine.

Absents excusés: BOISNARD Eric (donne pouvoir à Mme Thébault), BRAEM Hubert (donne pouvoir à Mme Sirot), GATINET Thierry (donne pouvoir à M Sanson), LEBORGNE Yannick (donne pouvoir à M Ernault), LEROY Nathalie (donne pouvoir à Mme Matagne), MAILLET Nadine (donne pouvoir à Mme Prigent), REBOUX Patricia (donne pouvoir à Mme Lecreux)

Monsieur Ernault a été nommé Secrétaire

1/ELECTIONS SENATORIALES – Elections délégués du Conseil Municipal et des suppléants en vue des élections des sénateurs

Le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs est fixé au dimanche 27 septembre 2020. Préalablement à l'élection des sénateurs, il convient de procéder à l'élection des délégués des conseils municipaux. La commune doit élire 3 délégués et 3 suppléants

Ceci exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL

- Election des candidats délégués :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs : 0
- $-suffrages\ exprim\'es:15$
- majorité absolue : 8

Ont obtenu:

Monsieur BOISNARD Eric: 15 voix, Madame MAILLET Nadine: 15 voix, Monsieur SANSON Didier: 15 voix

Monsieur Boisnard Eric, Madame Maillet Nadine et Monsieur Sanson Didier sont élus délégués

- Election des candidats suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs : 0
- -suffrages exprimés: 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu:

Monsieur Ernault Jean-Charles: 15 voix, Madame Prigent Stéphanie: 15 voix, Madame Sirot Claire: 15 voix.

Monsieur Ernault Jean-Charles, Madame Prigent Stéphanie et Madame Sirot Claire sont élus suppléants